

Pour une évaluation positive, transparente, lisible, graduée et critériée, qui prend en compte la progressivité des apprentissages

Principes généraux

Evaluer ne veut pas nécessairement dire « noter ». Evaluer, c’est **déterminer la capacité** des élèves **à mobiliser des connaissances et à mettre en œuvre des compétences** en réponse à une question, un sujet, une consigne ou une tâche en leur attribuant un degré de réussite (lequel peut être chiffré ou exprimé sous forme de couleurs ou d’indications du type : *en cours d’acquisition / partiellement acquis / acquis / maîtrisé*, etc.).

- ✓ La **formulation des objectifs** est essentielle à la réalisation de l’évaluation : elle doit être sans équivoque, exprimée sous forme de verbes d’action clairement identifiables par l’apprenant ; elle doit présenter les conditions (temps, ressources, etc.) et les critères qui servent à mesurer l’acquisition des savoirs et/ou des savoir-faire¹.
- ✓ Dans le cadre des évaluations formatives et sommatives, évaluer, c’est **vérifier le niveau de maîtrise de compétences et de capacités visées et explicitées dans le cadre d’une séquence d’apprentissage**. L’évaluation intervient systématiquement après une phase d’entraînement. **L’entraînement** permet à l’élève de s’approprier les contenus et les attentes de l’évaluation². Lorsque l’évaluation intervient en cours ou fin de séquence, elle vise également à mesurer dans quelle mesure les élèves parviennent à mettre en œuvre les stratégies qui ont été entraînées (capacité des élèves à mobiliser des connaissances et mettre en œuvre des stratégies « dans le but de »).
- ✓ L’évaluation doit être **POSITIVE** (prendre en compte ce que l’élève sait faire plutôt que de se concentrer sur les erreurs), **GRADUEE** (proposer des seuils) et **CRITERIEE** (Chaque seuil de réussite est explicitement défini à partir de descripteurs.).
- ✓ Les élèves sont évalués en fonction de leur degré de réussite au regard de grilles d’évaluation critériées. Par conséquent, il convient de ne pas comparer la production d’un élève avec celle d’un autre (évaluation normative qui a pour objectif de classer (notation concours)). Certains seuils sont vastes (B1 ou B2, par exemple). Deux élèves peuvent avoir une évaluation quasi similaire (B1, par exemple) alors que l’un d’entre eux aura un degré de maîtrise supérieur et se rapprochera presque du seuil suivant (en voie d’acquisition du B2).
- ✓ Afin que les élèves comprennent le sens de l’évaluation, celle-ci se doit d’être **explicite** : chaque élève sait sur quoi il sera évalué, connaît les attendus, les critères d’évaluation et retient de l’évaluation menée le degré d’acquisition atteint ainsi que les éléments à travailler. En cela, l’évaluation fait partie intégrante de l’apprentissage. Elle constitue le **retour informé** indispensable aux élèves pour progresser. Une situation d’évaluation peut donner lieu à une note chiffrée ou à une appréciation non chiffrée qui apporte des indications sur le niveau de maîtrise. Toute évaluation est accompagnée d’appréciations explicites pour attester du niveau atteint en fin de période par un élève. Les commentaires visent à expliciter la progression de l’élève et proposer des pistes de progression (appréciation constructive = ce que l’élève a su faire, ce qu’il ne sait pas encore faire, un ou des conseils pour progresser pour parvenir à atteindre le palier suivant).

¹ L’évaluation et le Cadre européen commun, Christine Tagliante, éditions CLE international p.22

² https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/35/3/RA16_langues_vivantes_elaborer_progression_560353.pdf p.14

FICHE METHODE – L’EVALUATION EN LVE

Différents types d'évaluation

L'évaluation se décline tout au long du parcours d'apprentissage sous différentes formes :

L'évaluation diagnostique (au début du parcours d'apprentissage / non notée) permettra à l'enseignant de vérifier en amont où en sont ses élèves dans l'acquisition des compétences et/ou capacités visées dans la séquence. L'évaluation diagnostique a pour objet de connaître le niveau de maîtrise des connaissances, des compétences, des capacités des élèves, en début d'année scolaire ou en début d'une nouvelle séquence d'apprentissage ; elle peut faire l'objet d'une note indicative mais qui n'a pas vocation à entrer dans la moyenne de l'élève. Cette évaluation permet à l'enseignant d'ajuster les objectifs, de les préciser afin qu'ils soient toujours réalisables par les élèves.

L'évaluation formative (en cours de parcours d'apprentissage / notée ou non notée / note non incluse dans la moyenne trimestrielle ou semestrielle) prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permettra à l'enseignant de vérifier, en différents temps du parcours d'apprentissage, si les activités d'entraînement proposées permettent en effet aux élèves d'acquérir les compétences et/ou capacités visées. Ces évaluations ne font pas nécessairement l'objet d'une notation mais elles doivent impérativement proposer à l'élève un retour informé, un commentaire de l'enseignant qui lui permettra de savoir où il en est, quels efforts restent à accomplir, quels approfondissements sont envisageables. L'évaluation formative permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

L'évaluation finale, aussi appelée sommative (en fin de parcours d'apprentissage / notée ou non notée / incluse dans la moyenne trimestrielle ou semestrielle), vient mesurer le degré d'acquisition des compétences et/ou capacités au terme du processus d'apprentissage. Cette évaluation doit être critériée et présenter les niveaux de maîtrise du CECRL atteints par les élèves. Ceux-ci doivent pouvoir clairement se situer et estimer leur progression. Les évaluations sommatives sont, dans leur format, dans leurs exigences, progressives et proposées dès lors qu'un nombre suffisant d'activités d'entraînement a été réalisé en amont, en classe ou à la maison.

L'évaluation certificative est une évaluation sommative qui ne vise pas une régulation des apprentissages mais bien une reconnaissance institutionnelle des acquis en fin de formation. Au cours des trois trimestres, les élèves vont avoir des évaluations formatives et sommatives qui vont l'aider à se préparer à cette certification de fin de cycle (DNB, baccalauréat, certification en LV, attestation de langue).

FICHE METHODE – L’EVALUATION EN LVE

L’auto-évaluation (non notée) permet à l’élève de se positionner, de réfléchir à sa progression, de proposer des ajustements quant aux points à améliorer ou aux acquisitions³. C’est un moyen pour l’élève de mieux s’approprier les attentes et de mieux comprendre les critères de réussite et donc le processus d’évaluation. Elle pourra notamment s’appuyer sur des stratégies transférables afin que l’élève continue de s’approprier les stratégies nécessaires pour progresser et réussir, qu’elles soient propres à l’activité langagière travaillée ou transversales pour gagner en autonomie dans le travail. Les critères d’auto-évaluation permettront ainsi à chaque profil d’apprenant de pouvoir valoriser *a minima* une capacité (à titre d’exemple, réinvestir le lexique d’un champ lexical travaillé avec ou sans cahier / de façon plus ou moins précise, etc.).

L’inter-évaluation (non notée) peut être formative lors de certaines tâches afin d’aiguiller les camarades et faire un retour réflexif quant aux prestations écrites ou orales. Elle permet également de prendre du recul et de s’approprier les exigences des attendus de fin de séquence.

→ Afin de faire sens, l’auto- et l’inter-évaluation porteront sur l’activité langagière faisant l’objet d’une évaluation sommative.

Ces types d’évaluation s’inscrivent dans un processus d’évaluation, qui regroupe tout ce que les professeurs mettent en œuvre pour encourager et structurer les apprentissages de chaque élève et pour répondre à ses besoins. Ce processus lui-même s’inscrit dans le cadre du programme défini pour chaque niveau d’enseignement et chaque champ disciplinaire, et respecte les attendus qui y sont associés. Il se traduit par un ensemble d’évaluations, chiffrées ou non, réalisées dans ou hors de la classe, que les professeurs effectuent dans le cadre de leurs enseignements.

Une évaluation adossée au CECRL

- [Évaluation et socle commun](#) : « Les langues vivantes contribuent explicitement à l’évaluation de la maîtrise des domaines du socle, tout particulièrement le domaine 1 mais également les domaines 2, 3 et 5. L’évaluation se fait sur la base des connaissances et compétences fixées par les [programmes d’enseignement](#) ».
- [L’échelle d’évaluation](#) du niveau de maîtrise du socle commun (insuffisant / fragile / satisfaisant / très bon) est établie en correspondance avec les niveaux A1 à B1 du CECRL.
- [Évaluation et CECRL](#) : pour le cycle terminal, dans la mesure où des grilles d’évaluation officielles existent, il conviendra de les utiliser : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/interlangues/Contenus_et_pratiques/Baccalaureat/Bac-Grilles_d-evaluation/2022-GrillesLVE-OT.pdf.
- En l’absence de telles grilles se référer aux descripteurs des [annexes du volume complémentaire du CECRL](#).

Exemples de critères d’évaluation, par activités langagières

- **COMPRÉHENSION ORALE** : l’élève sera capable d’identifier le contexte ou la situation d’énonciation ; identifier des réseaux de sens ; identifier des stratégies de communication.
- **COMPRÉHENSION ÉCRITE** : l’élève sera capable d’identifier le contexte ou la situation d’énonciation ; identifier des réseaux de sens ; identifier des stratégies de communication.
- **EXPRESSION ORALE EN CONTINU** : l’élève sera capable d’exposer un point de vue cohérent en s’exprimant avec un niveau de langue et une richesse en adéquation avec le niveau visé.

³ https://anglais-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/sites/anglais-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/files/cecr1_en_un_coup_doeil.pdf p.4

FICHE METHODE – L’EVALUATION EN LVE

- EXPRESSION ORALE EN INTERACTION : l’élève sera capable d’échanger des points de vue, tenir une conversation, répondre à des demandes, formuler des questions et réagir dans un niveau de langue et une richesse du lexique en adéquation avec le niveau visé.
- EXPRESSION ÉCRITE : l’élève sera capable de proposer un contenu de qualité, avec une cohérence du discours, une correction et une richesse de la langue⁴ en adéquation avec le niveau visé.

Exemples de tâches évaluées, par compétences langagières

- COMPRÉHENSION ORALE : restituer en français le document oral ; proposer des questions de compréhension afin d’identifier le contenu, d’accéder de l’explicite à l’implicite ; proposer un QCM ;
- COMPRÉHENSION ÉCRITE : QCM ; remettre des éléments du texte dans l’ordre ; associer un élément visuel à un élément du texte ;
- EXPRESSION ORALE EN CONTINU : utiliser un support (sous forme de diaporama, de poster, de brochure, d’illustration, de journal télévisé, de vidéo interactive, de podcast) pour réaliser une présentation orale qui respecte les critères annoncés de cohérence, aisance, correction grammaticale et étendue lexicale ;
- EXPRESSION ORALE EN INTERACTION : répondre à des questions et réagir à des déclarations simples ; demander des informations (prix, numéro de téléphone, localisation, etc.).
- EXPRESSION ÉCRITE : écrire une série d’expressions ou de phrases reliées entre elles avec des connecteurs simples (rédiger une lettre, rédiger un discours, rédiger la fin d’une histoire), utiliser un vocabulaire riche et varié en adéquation avec le niveau visé.

Pour toute tâche évaluée, on veillera à ce que les stratégies nécessaires à sa réussite aient été entraînées en amont. A titre d’exemple, dans le cas d’une activité de réception, les élèves auront été entraînés sur au moins un support de même nature que celui de l’évaluation sommative afin de développer les stratégies de réception propres à la nature du support.

Pour des exemples de consignes de tâches d’évaluation, consultez les séquences d’apprentissage du site d’anglais de l’académie d’Orléans-Tours : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/ressources/anglais/>

⁴ Grilles d’évaluation : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Annales_zero_BAC_2021_1e/03/2/S0BAC21-1e-Tle-COM-LV-aide_a_l_evaluation_1207032.pdf https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/contenus_et_pratiques_denseignement/baccalaureat/grilles_devaluation/

FICHE METHODE – L’EVALUATION EN LVE

Prendre en compte la progressivité des apprentissages

L'évaluation des compétences prend en compte la **progressivité des apprentissages** sur les années du cycle de formation pour amener l'élève à **atteindre graduellement le niveau visé** en fin de cycle. Il convient donc de connaître le niveau visé en fin de cycle précédent afin de mettre en œuvre une évaluation progressive d'un cycle à l'autre ainsi que d'une année à l'autre du même cycle.

A titre d'exemple, pour la LV1 en fin de cycle 4, les élèves doivent avoir atteint le niveau A2 dans toutes les activités langagières et B1 dans au moins deux activités langagières. En LVA en classe de Seconde, les élèves confortent leur niveau B1 dans toutes les activités langagières. Il conviendra donc de prendre en compte le fait que pour une même activité langagière évaluée en début d'année de seconde, certains élèves auront atteint le palier B1 en fin de 3^{ème}, d'autres auront atteint le palier A2, d'autres encore seront en cours d'acquisition du palier B1.

Les élèves du cycle 4 seront amenés progressivement à atteindre et conforter leur niveau A2 dans toutes les activités langagières puis à atteindre le niveau B1 en fin de cycle 4 dans plusieurs activités langagières. Il s'agira ainsi, pour le professeur, d'identifier à quel moment du cycle les élèves peuvent être évalués selon des attendus de niveau B1 au regard des progrès effectués et des entraînements menés en classe pour leur permettre de valider un palier B1.

Afin d'inscrire l'évaluation dans la progressivité des apprentissages, il conviendra donc d'amener les élèves à s'approprier les outils langagiers et les stratégies adéquats d'une part, et d'identifier le degré de maîtrise qui peut être attendu pour chacun des critères retenus d'autre part. Ainsi, en fonction des objectifs visés dans chaque séquence d'apprentissage, au fil du cycle d'apprentissage, le professeur pourra **progressivement inclure** un à plusieurs critères du niveau visé en fin de cycle. A titre d'exemple, dans le cadre d'une séquence de LV1 en fin de 4^{ème} ou début de 3^{ème} (en fonction du profil linguistique du groupe) où l'activité langagière dominante serait la production écrite et où le professeur aurait particulièrement mis l'accent sur la précision lexicale au fil de la séquence d'apprentissage, l'outil d'évaluation sommative pourrait proposer les critères « Développement thématique (réalisation de la tâche) / cohérence / correction de la langue » en niveau attendu A2 et le critère « Etendue du vocabulaire » en niveau attendu B1 pour valider la compétence.

Le même principe est retenu dans le cadre d'une séquence de LVA en fin de Première pour avoir 20/20.⁵

Dans le cadre d'une séquence de LV1 en début ou milieu de 3^{ème} (en fonction du profil linguistique du groupe) où l'activité langagière dominante serait la production orale en continu et où le professeur aurait plus particulièrement mis l'accent sur la maîtrise de certaines structures complexes et la maîtrise du système phonologique au fil de la séquence d'apprentissage, l'outil d'évaluation sommative pourrait proposer les critères « Développement thématique (réalisation de la tâche) et cohérence » en niveau attendu A2 et les critères « Correction grammaticale / Maîtrise du système phonologique et étendue du vocabulaire » en niveau attendu B1 pour valider la compétence.

Pistes pour évaluer en distanciel

Le document « Vade-mecum pour l'hybridation de l'enseignement des LVE », disponible sur le Portail académique des langues, propose quelques pistes pour l'évaluation des compétences en

⁵ Le Portail académique des langues propose une présentation adaptée des grilles nationales, sans aucune modification des critères, afin de prendre en compte la progressivité des apprentissages : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/interlangues/Contenus_et_pratiques/Baccalaureat/Bac-Grilles_d-évaluation/2022-GrillesLVE-OT.pdf

FICHE METHODE – L’EVALUATION EN LVE

distanciel, en particulier à partir de critères qui peuvent être valorisés : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/contenus_et_pratiques_denseignement/numerique/hybridation/.

En tout état de cause, l'évaluation en distanciel s'organisera toujours selon des principes d'entraînement aux stratégies qui favoriseront l'autonomie langagière des élèves :

- Créer des phases d'entraînements,
- Favoriser l'évaluation formative,
- Utiliser des sites internet pour proposer des exercices réguliers : [Kahoot](#), [Wordwall](#), [Learningapps](#), [Liveworksheets](#), etc.,
- Utiliser des supports d'écriture collaborative ([Framapad](#)) qui permettent de proposer un retour informé en direct par le professeur et qui permettent l'inter-correction entre les élèves,
- Proposer des retours informés réguliers : sous forme d'enregistrements ([Vocaroo](#)), de commentaires constructifs sur Pronote,
- Proposer des séances en visioconférence pour expliciter les consignes et les attendus des tâches demandées et répondre aux éventuelles questions.

Ressources

- **Volume complémentaire du CECRL** : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveauxdescripteurs/16807875d5>
- **Evaluation et CECRL** : https://anglais-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/sites/anglais-pedagogie.web.acgrenoble.fr/files/cecr_en_un_coup_doeil.pdf
- **Exemple d'utilisation du numérique pour l'évaluation** : https://interlangues-pedagogie.web.acgrenoble.fr/sites/interlangues-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/files/traam_mai2018_anne-sophie_pascal.pdf
- **Eduscol** : <https://eduscol.education.fr/166/langues-vivantes-cycles-23-et-4-socle-commun>
- **Recueils d'exemples représentatifs de descripteurs de compétences en langues élaborés pour de jeunes apprenants âgés de 11 à 15 ans** : <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090001680697fc9>
- **L'évaluation et le Cadre Européen commun, de Christine Tagliante**

Caroline BOCKLER, Collège La Loge des Bois, SENONCHES (28), juin 2022